

Fondation de l'Association internationale des écoles des sciences de l'information (A.I.E.S.I.)

Georges Cartier

Volume 23, numéro 3, septembre 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055229ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055229ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

En mai 1977 était fondée, à Genève, l'Association internationale des écoles des sciences de l'information. Cette association regroupe les écoles et les organismes de formation des bibliothécaires et des documentalistes utilisant, entièrement ou partiellement, la langue française. Le président expose brièvement la genèse, le fonctionnement et les buts de la nouvelle association.

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cartier, G. (1977). Fondation de l'Association internationale des écoles des sciences de l'information (A.I.E.S.I.). *Documentation et bibliothèques*, 23(3), 161–164. <https://doi.org/10.7202/1055229ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1977

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Fondation de l'Association internationale des écoles des sciences de l'information (A.I.E.S.I.)

Georges Cartier

Directeur

École de bibliothéconomie

Université de Montréal

Président de l'A.I.E.S.I.

En mai 1977 était fondée, à Genève, l'Association internationale des écoles des sciences de l'information. Cette association regroupe les écoles et les organismes de formation des bibliothécaires et des documentalistes utilisant, entièrement ou partiellement, la langue française. Le président expose brièvement la genèse, le fonctionnement et les buts de la nouvelle association.

In May 1977, the «Association internationale des écoles des sciences de l'information» was founded in Geneva. This association regroups the schools and the organizations involved in the training of librarians and documentalists, and which use the French language either exclusively or partially in their teaching. The president describes briefly the genesis, the functioning and the aims of the new association.

En mayo de 1977 fue fundada en Ginebra la Asociación internacional de las escuelas de ciencia de la información. Esta asociación reúne las escuelas y los organismos de formación de bibliotecarios y documentalistas que utilizan por completo o en parte el francés. El presidente expone brevemente la génesis, el funcionamiento y los objetivos de la nueva asociación.

Le 20 mai 1977, à Genève, était fondée une association internationale regroupant les écoles et autres organismes de formation de bibliothécaires et documentalistes utilisant partiellement ou entièrement la langue française. Le nom officiel est l'*Association internationale des écoles des sciences de l'information*, représenté par le sigle A.I.E.S.I.¹

Cette nouvelle association internationale, rattachée à l'AUPELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française), a comme principaux objectifs (Statuts, art. 3):

- 1) «de favoriser le développement de la formation des bibliothécaires, documentalistes et autres profes-

1. Ceux que les activités de l'A.I.E.S.I. pourraient intéresser ou qui désireraient obtenir des renseignements additionnels, pourront obtenir le compte rendu du colloque ou une information complémentaire auprès de:

M. Gérard Herzhaft, secrétaire général
Association internationale des écoles
des sciences de l'information
École nationale supérieure des bibliothèques
1721, boul. du 11 novembre 1918
69100 Villeurbanne, France

Secrétariat général de l'AUPELF
Université de Montréal
B.P. 6128
Montréal, Québec
H3C 3J7

Bureau européen de l'AUPELF
173, boul. Saint-Germain
75272 Paris, Cedex 06
France

Bureau africain de l'AUPELF
Boîte postale 10017 — Liberté
Dakar, Sénégal

- sionnels de l'information, tout en cherchant à en accroître la qualité;
- 2) de stimuler une recherche originale, de langue française, dans ce domaine;
 - 3) d'établir et maintenir une liaison constante entre les écoles utilisant partiellement ou entièrement la langue française, propre à susciter un dialogue soutenu et fructueux;
 - 4) de définir et d'utiliser tous les moyens adéquats pour atteindre de tels objectifs, tels que réunions périodiques des écoles, échange régulier d'information;
 - 5) d'inciter les écoles à entreprendre en collaboration des activités de toutes natures, selon leurs intérêts communs, et d'appuyer par tous les moyens possibles de tels programmes de coopération;
 - 6) de planifier et d'organiser, périodiquement, des rencontres internationales (colloques, séminaires, etc.) ouvertes à toutes les personnes impliquées directement ou indirectement dans la formation des bibliothécaires et documentalistes;
 - 7) d'agir à titre de porte-parole auprès d'associations similaires et, au besoin, auprès de tout organisme avec lequel il pourrait être pertinent d'établir une liaison et même une coopération;
 - 8) d'émettre des avis et recommandations, en tant qu'association, sur des questions propres à la formation des bibliothécaires et documentalistes.»

Toute école utilisant la langue française, de niveau universitaire ou équivalent, peut être admise à titre de membre de l'A.I.E.S.I. (Statuts, art. 4, alinéa 1) et les statuts prévoient par ailleurs l'admission, à titre de membres associés, des écoles qui

ne répondraient pas à la norme prescrite.

L'Assemblée générale des membres, le Bureau de direction et le Secrétariat constituent les organes de l'association. Le Bureau, dont les cinq membres ont déjà été élus à Genève, se compose des personnes suivantes:

Président: M. Georges Cartier, École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal (Québec)

Vice-président: M. Jean Humblet, Centre de recherches en économie appliquée — Cycle post-universitaire d'informatique de Bruxelles (Belgique)

Secrétaire-trésorier: M. Gérard Herzhaft, École nationale supérieure des bibliothèques à Villeurbanne (France)

Membres: M. Amadou Bousso, École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes de l'Université de Dakar (Sénégal)

M. Jean Meyriat, Institut d'études politiques de Paris — Cycle supérieur de spécialisation en informatique documentaire (France).

Le Colloque international de Genève

La création de l'A.I.E.S.I. représente sans aucun doute l'un des principaux résultats atteints au Colloque international des écoles de bibliothécaires et documentalistes de langue française qui s'est tenu à Genève du 17 au 20 mai 1977 et qui a regroupé à l'École de bibliothécaires de l'I.E.S. (Institut d'Études sociales) des délégués de huit pays francophones (Algérie, Belgique, France, Maroc, Québec, Sénégal, Suisse et Tunisie), tous représentants d'écoles ou autres organismes de formation. De plus, trois observateurs et quatre représentants de l'A.U.P.E.L.F., dont le premier secrétaire général adjoint, M. Maurice Beutler, du Bureau européen, ainsi que le directeur du Service du livre et de l'information scientifique, M. Gilbert Faulques, ont

participé activement aux diverses séances de travail.

Le déroulement du colloque comprenait cinq séances de travail d'une demi-journée chacune, suivies d'une réunion générale durant laquelle les participants ont reçu les rapports des séances de travail, adopté les résolutions issues des discussions des jours précédents et procédé à l'adoption des statuts et règlements de l'A.I.E.S.I., ainsi qu'à l'élection des membres du Bureau de direction.

Conformément aux décisions antérieures du Comité d'organisation du colloque, chaque séance de travail a été consacrée à l'étude et à la discussion d'un document préalablement distribué aux participants. La responsabilité de ces textes avait été confiée aux personnes suivantes:

M. Réal Bosa, professeur agrégé, École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal (Québec) — «Inventaire détaillé et comparaison entre les enseignements de niveau universitaire dans les écoles francophones»

M. Amadou Bouso — «Problème de la formation des étudiants hors de leur pays» (En l'absence du directeur de l'EBAD, M. Henri Sène, directeur des études, présenta ce document de travail)

M. Georges Cartier — «Création d'un organisme regroupant les écoles de langue française — proposition de statuts et règlements»

M. Michel Merland, directeur, École nationale supérieure des bibliothèques, à Villeurbanne (France) — «Documentation et publications en langue française»

M. Jean Meyriat — «Échange d'informations, de documentation et de personnes (étudiants et professeurs)».

Tout au long de ce colloque, l'exceptionnelle volonté de coopération qui s'est

manifestée, l'ouverture des échanges de vues et la cordialité des discussions, ainsi que le nombre restreint de participants (26 personnes) ont permis d'en arriver rapidement à des résultats dont l'importance se mesurera avec la mise en application des décisions adoptées à Genève. Parmi les résolutions, en plus de celles déjà mentionnées, citons celles-ci:

a) la préparation d'un «Répertoire des écoles de langue française», fournissant un ensemble de renseignements très complets et faisant l'objet de révisions périodiques, sera poursuivi sans délai, de sorte que cet ouvrage de base puisse paraître vers mai 1978;

b) une information régulière circulera entre les écoles par le truchement des *Nouvelles brèves* de l'A.UPELF, bulletin de liaison qui ajoutera une rubrique consacrée aux activités des membres de l'A.I.E.S.I.;

c) chaque école doit préparer un inventaire complet de ses ressources didactiques, de manière à favoriser les échanges de ces moyens d'enseignement;

d) enfin, plusieurs accords de principe sont intervenus, relativement à la rédaction ou à la traduction en coopération de certains ouvrages spécialisés, ou encore à la tenue de séminaires destinés aux spécialistes de l'enseignement d'une matière, telle que la bibliographie, l'administration, etc.

Par ailleurs, il a été notamment convenu de réviser en commun l'œuvre de Malclès, à l'occasion d'une nouvelle édition, d'étudier la possibilité de développer un programme de formation de «formateurs» en sciences de l'information, de favoriser autant que possible l'échange de professeurs et d'étudiants.

À tout cela s'ajoutent naturellement les accords bilatéraux qui pourront intervenir entre les membres de l'A.I.E.S.I., à la suite des échanges de vues auxquels ils ont pu procéder durant le colloque de Genève, dont le bilan est plus que positif, nous semble-t-il.

Les préliminaires

En fait, ce colloque international était l'aboutissement d'une première concertation de directeurs d'écoles de bibliothéconomie et de documentation des pays francophones, qui avait eu lieu à Paris aux bureaux de l'AUPELF le 26 mai de l'année précédente. Une quinzaine de personnes avaient participé à cette réunion qui elle-même clôturait une mission de quinze jours que nous avons effectuée, accompagné de M. Réal Bosa, auprès des écoles européennes de langue française.

Après un an à la direction de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, école agréée par l'ALA (American Library Association) et membre de multiples associations de langue anglaise telles que CCLS (Canadian Council of Library Schools), CALS (Canadian Association of Library Schools), AALS (American Association of Library Schools), nous étions devenu plus que conscient de l'impérieuse nécessité d'instaurer un dialogue et une collaboration avec les écoles de langue française, d'autant plus qu'entre celles-ci une réelle coopération semblait alors quasi inexistante. C'est ainsi que devant une telle lacune, et très sensible au besoin urgent de regrouper et de renforcer les organismes de formation de langue française, nous avons formé un projet de mission, à l'automne de 1975, projet déposé auprès du recteur de l'Université de Montréal et du secrétaire général de l'AUPELF, qui l'agrèèrent. Il y était déjà défini un ensemble d'objectifs à atteindre, et les directeurs présents à la réunion de Paris entérinèrent très rapidement ces propositions, ressentant eux-mêmes la nécessité et même l'urgence de les mettre en application. C'est ainsi qu'il fut décidé de tenir un colloque international et d'envisager la création d'une association afin de garantir la liaison et la poursuite constante d'une large coopération.

En mai 1976, à Paris, fut donc formé un comité d'organisation chargé de préparer la tenue d'un premier colloque international. Ce comité était composé des personnes suivantes:

Président: M. Georges Cartier (Québec)

Membres: M. Amadou Bousso (Sénégal)

Mme Jacqueline Court, directeur, Écoles de bibliothécaires de l'I.E.S., à Genève (Suisse)

M. Michel Merland

M. Jean Meyriat

Le comité d'organisation tint deux réunions de travail en vue de préparer le Colloque international, la première à Lausanne, le 26 août 1976, et la seconde à Paris, le 11 mars 1977.

S'il s'est écoulé si peu de temps entre les premières initiatives et la création de l'A.I.E.S.I., si une fructueuse et essentielle coopération entre les écoles de langue française s'amorce déjà, c'est dû en grande partie à l'intérêt qu'ont porté au projet initial de nombreuses personnes et à l'appui concret que nous ont accordé maints organismes. Ainsi, en terminant cette brève présentation de l'A.I.E.S.I., nous voulons exprimer notre très vive gratitude en tout premier lieu à nos collègues des pays francophones qui ont répondu si chaleureusement et entièrement aux propositions qui leur étaient soumises. Également, nous tenons à remercier, au nom de tous les membres de l'A.I.E.S.I., les autorités de l'AUPELF, tant à Paris qu'à Montréal, pour leur soutien exceptionnel. Enfin, notre témoignage d'appréciation s'adresse aux autorités du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et de l'Université de Montréal qui ont manifesté un intérêt marqué à l'égard de ce qui n'était au début qu'un projet de coopération internationale et qui ont fourni une aide essentielle, sans laquelle l'A.I.E.S.I. n'existerait pas aujourd'hui.